

**CONSEIL D'ADMINISTRATION ET
DE RECHERCHE**
Séance du vendredi 10 mars 2023
Délibération n°2023-008

DÉLIBÉRATION N°2023-008 : Organigramme du CUFR de Mayotte

Vu le décret n°2011-1299 du 12 octobre 2011 portant création du centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte et notamment son article 17 ;

Vu le règlement intérieur du centre universitaire de formation et de recherche de Mayotte ;

Considérant que les 20 membres en exercice du Conseil d'administration et de recherche ont été valablement convoqués en vue d'approuver l'organigramme du CUFR de Mayotte;

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration et de recherche du CUFR de Mayotte approuve à l'unanimité l'organigramme du CUFR de Mayotte.

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	20	Nombres de membres représentés	2
Membres en exercice	19	Nombre de votants	14

Votants	14	Pour	14	Contre	0	Abstentions	0	Blancs	0
----------------	-----------	-------------	-----------	---------------	----------	--------------------	----------	---------------	----------

Délibération adoptée à l'unanimité

Document(s) en annexe(s) au présent extrait :

- Organigramme du CUFR de Mayotte

Fait à Dombéni, le 10 mars 2023

La présidente du Conseil d'administration et
de recherche du CUFR de Mayotte

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
CENTRE UNIVERSITAIRE DE MAYOTTE
Anrafati COMBO
Présidente
du Conseil d'Administration et de Recherche

Le Directeur du CUFR de Mayotte



**Extrait transmis à Monsieur le Recteur, Chancelier
des Universités le :**

*En application de l'article R.421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal administratif de Mayotte peut être saisi
par voie de recours formé contre la présente délibération, dans un
délai de 2 mois à compter de sa publication et de transmission au
représentant de l'Etat à Mayotte.*

Certifié exécutoire le :

*En application de l'article 21 du décret n° 2011-1299 précité, les
délibérations du conseil d'administration sont exécutoires dans un
délai de 15 jours suivant leur réception par le représentant de
l'Etat à Mayotte.*

**Classée au registre des délibérations du Conseil d'administration et de recherche, consultable au
secrétariat de Direction du CUFR de Mayotte.
Document mis en ligne le :**



Centre Universitaire
MAYOTTE

Directeur

Agent comptable

VICE-DIRECTIONS

Vice-direction « Qualité et conditions de vie au travail »

Vice-direction « Formation et Vie Étudiante »

Vice-direction « Recherche »

SERVICES COMMUNS

Centre de Documentation Universitaire

Service de Santé Étudiante et de Médecine de Prévention des Personnels

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Formation Tout au Long de la Vie

Relations Internationales

Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques, de l'Informatique et des Sciences

LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines

SERVICES GÉNÉRAUX

Pôle « Réussite Étudiante »

Pôle « Culture »

Pôle « Pépite »

Conseillers du directeur

Conseiller de prévention

Chargés de mission

Référents

Secretariat de Direction

DÉPARTEMENTS DE FORMATION ET DE RECHERCHE

Département DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Département SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Département LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Département SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Direction Administrative des Services

CELLULES D'APPUI ET SOUTIEN

DIVISIONS SUPPORTS ET SOUTIEN

Division « Scolarité, Formation et Vie Étudiante »

Sous-Divisions :
 DSFVE-SG : « Scolarités Générales »
 DSFVE-SP : « Scolarités Pédagogiques »
 DSFVE-VE : « Vie Étudiante et de Campus »
 DSFVE-ME : « Mobilité étudiante »

Division « Recherche, Valorisation et Projets »

Sous-Divisions :
 DRVP-R : « Administration de la Recherche »
 DRVP-V : « Valorisation, Sociétés, Partenariats »
 DRVP-P : « Montage et Pilotage de Projets »
 DRVP-E : « Études Doctorales »

Division « Ressources Humaines et Dialogue Social »

Sous-Divisions :
 DRHDS-E : « Enseignants et Enseignants-Chercheurs »
 DRHDS-B : « BIATSS »
 DRHDS-M : « Masse salariale et Paye »
 DRHDS-D : « Développement Professionnel »
 DRHDS-S : « Dialogue Social »

Division « Patrimoine et Logistique »

Sous-Divisions :
 DPL-A : « Accueil et Reprographie »
 DPL-E : « Eco-Campus et Énergie »
 DPL-S : « Sécurité et Surveillance »
 DPL-T : « Travaux et Modernisation »

Division « Systèmes d'information »

Sous-Divisions :
 DSI-I : « Infrastructures »
 DSI-A : « Développement et Application »
 DSI-S : « Supports et Proximité »

Division « Affaires Financières et Comptabilité »

Sous-Divisions :
 DAFC-A : « Comptabilité »
 DAFC-B : « Budget »
 DAFC-D : « Dépenses, Recettes et Contrôle interne »
 DAFC-M : « Suivi des achats et marchés publics »

Cellule « Affaires Juridiques et Institutionnelles »

Cellule « Aide Pilotage et Performance »

Cellule « Communication »

Cellule « Achats et Marchés publics »

Cellule « Santé et Sécurité au Travail »

Cellule « Usages du Numérique »